



Société des experts en évaluation
médico-légale du Québec

Société des experts en évaluation médico-légale du Québec

18^e Colloque annuel Pierre-Forcier

Vendredi 22 novembre 2024

Les aspects médico-légaux de l'expertise

Colloque hybride

Complexe Desjardins (Tour Est)
150, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

 *Place-des-arts (ligne verte) ou Place-d'Armes (ligne orange)*

POUR CEUX QUI PARTICIPERONT À DISTANCE, UN LIEN VOUS SERA ENVOYÉ POUR LA CONNEXION



Pierre Forcier, M.D., FRCS(C) a obtenu son doctorat en médecine à l'Université Laval à Québec en 1962 et il a complété à Toronto ses études en neurochirurgie en 1969. Après avoir pratiqué cette spécialité durant quinze ans à l'Hôtel-Dieu de Québec, il entre à la Direction des Services Médicaux et de la Réadaptation à la Société de l'Assurance Automobile du Québec, où il sera rapidement reconnu pour sa grande rigueur dans l'évaluation médicale des blessés de la route. La société des médecins experts du Québec (SMEQ) a eu l'honneur de lui décerner le premier titre de Membre Émérite de la Société (1997).

Soucieux d'améliorer la qualité des expertises médicales requises par la SAAQ, il a mis sur pied un cours de formation médico-légale individualisé dont il a fait bénéficier quelques 400 médecins au fil des années. À titre de neurochirurgien, il a assuré le suivi de la qualité des expertises et a assidûment secondé les avocats des Services Juridiques de la SAAQ dans la résolution de certaines réclamations litigieuses ou dans leur défense devant les tribunaux. Au moment de son décès survenu brutalement le 5 avril 2006, le docteur Forcier était une autorité reconnue dans le domaine médico-légal au Québec et au Canada ; il est d'ailleurs un des membres fondateurs de la Canadian Society of Medical Evaluators. Il est co-auteur de la seconde édition de « *Independent Medical Examinations for Insurance and Legal Reports* » (Forcier, Lacerte, Hall : Butterworths. LexisNexis Canada Inc. 2004) et du « *Traité d'expertise médico-légale* » (P. Forcier, M. Lacerte. Éditions Yvon Blais, 2006.)

C'est avec respect et reconnaissance pour son œuvre que la Société des médecins experts a décidé de nommer son colloque annuel « Colloque Pierre-Forcier. »

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le programme suivant a été élaboré conjointement avec l'Association des conseillères et conseillers en génétique du Québec (ACCGQ) et de manière à respecter les principes d'intégrité, d'objectivité et d'équilibre scientifiques

Dr Jacques Paradis, Médecine familiale, Président du comité
Dre Nayla Awada, Psychologue
Dr David Awogni, Chirurgien orthopédiste
Mme Dominique Gilbert, Physiothérapeute
Dre Pierrette Girard, Chirurgien orthopédiste
Dr Alain Quiniou, Chirurgien orthopédiste

Inscription

EN PRÉSENTIEL

	<i>Inscription avant le 7/11/2024</i>	<i>Inscription après le 7/11/2024</i>
Membre	350 \$	450 \$
Non-membre	500 \$	600 \$

EN LIGNE

	<i>Inscription avant le 7/11/2024</i>	<i>Inscription après le 7/11/2024</i>
Membre	250 \$	350 \$
Non-membre	325 \$	425 \$

Inscription en ligne : <https://forms.gle/w3bfDU6rrqBEtaLLA>

Présentiel : Date limite d'inscription : **Vendredi 15 novembre 2024** **Aucune inscription ne sera prise sur place**

Virtuel : Date limite d'inscription : **Mardi 19 novembre 2024**

POLITIQUE D'ANNULATION

Les frais d'inscription sont remboursables pour toute annulation effectuée avant le **vendredi 5 novembre 2024**. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

REMERCIEMENTS

La Société des experts en évaluation médico-légale du Québec, grâce à la cotisation de ses membres, a contribué financièrement à la tenue de cette activité.

La tenue de cette activité a été rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de :

- ✓ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- ✓ Retraite Québec
- ✓ Société de l'assurance automobile du Québec

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 (Salle Raymond-Robillard – 20^e étage)

7 h 45 - 8 h 00	Accueil et inscription (connexion)	<i>Veillez noter que 25 % du temps alloué aux conférences sera réservé aux questions de l'auditoire.</i>
8 h 00 - 8 h 25	Mot de bienvenue <i>Dr Charles Gravel, Président de la SEEMLQ</i> <i>Dr Jacques Paradis, Président du comité de DPC</i>	
8 h 25 - 9 h 20	Les attentes du TAT envers l'expert <i>Me Philippe Bouvier, Juge administratif - Tribunal administratif du travail</i> Les objectifs de formation <i>À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :</i> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les qualificatifs attendus pour être reconnu expert par le tribunal ;• Préciser les attentes du tribunal sur le témoignage de l'expert, l'attente varie-t-elle selon la perception du dossier par le tribunal ?• Identifier comment le tribunal ou greffier gère le fait les biais de fraternité ou l'inverse, lors d'une audience à venir avec un expert ;• Identifier le rôle de l'assesseur confirmer ou infirmer le rôle de l'expert. CanMEDS : Expert – Communicateur – Leader - Érudit - Professionnel	
9 h 20 - 10 h 15	L'article 38 LATMP et son application <i>Me Bernard Cliche, Avocat Emérite, Beauvais Truchon, société d'avocats</i> Les objectifs de formation <i>À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :</i> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les changements et impacts sur l'expertise de la loi ;• Préciser les écueils potentiels pour l'expert ou professionnel conseil ;• Identifier la meilleure pratique suggérée pour l'expert ou professionnel conseil. CanMEDS : Expert – Communicateur – Collaborateur - Professionnel - Sécurité des dossiers patients	
10 h 15 - 10 h 25	Pause	
10 h 25 - 11 h 20	L'expertise et différents tribunaux <i>Me Marie-Nancy Paquet, Avocate Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.</i> Les objectifs de formation <i>À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :</i> <ul style="list-style-type: none">• Identifier à partir de décisions dans lesquelles des rapports sont écartés, voir des experts « malmenés », les sources communes des critiques ;• Reconnaître les comportements susceptibles de renforcer ou au contraire d'affaiblir, la crédibilité d'un expert ;• Recommander les meilleures pratiques à tirer de ces décisions. CanMEDS : Expert – Communicateur – Collaborateur – Érudit - Professionnel	
11 h 20 - 11 h 50	Quiz interactif	

PROGRAMME SCIENTIFIQUE (suite)

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 (*Salle Raymond-Robillard – 20^e étage*)

11 h 50 - 12 h 20

Présentation - Membre Émérite 2024

12 h 20 - 13 h 20

Dîner

13 h 20 - 14 h 15

La responsabilité professionnelle et l'expertise

Me Virginie Simard, Avocate - McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Identifier les causes principales qui entraînent une plainte ou une démarche juridique petite créance ou autres ;*
- *Identifier les facteurs qui sont retenus par la jurisprudence ;*
- *Planifier une façon de palier à la survenance de litige contre l'expert ;*
- *Identifier la façon de prévenir pour palier à la survenance de litige et de plainte contre l'expert.*

CanMEDS : Expert – Collaborateur – Communicateur – Professionnel - Sécurité des patients

14 h 15 - 15 h 10

Introduction à l'approche culture juste

Dre Claude Johnson, Médecin-conseil et coordonnatrice de l'intervention – Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ)

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Démontrer l'importance d'être juste et les conséquences possibles d'une perception d'injustice ;*
- *Définir la « culture juste » et ses retombées positives sur les personnes vivant des moments difficiles ;*
- *Illustrer l'application de certains principes de culture juste à travers un exemple concret.*

CanMEDS : Expert – Communicateur – Collaborateur – Leader - Promoteur de la santé – Professionnel - Sécurité des patients

15 h 10 - 15 h 20

Pause

15 h 20 - 16 h 15

L'ordre professionnel et l'expertise

Dr Ernest Prigent, Médecine d'urgence

Les objectifs de formation

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- *Informar l'expert et prendre acte des motifs de plaintes ;*
- *Outiller l'expert pour corriger la quantité et les motifs de plainte ;*
- *Établir un check list préalable et pendant l'entrevue avec l'expertisé.*

CanMEDS : Expert médical – Communicateur – Collaborateur – Leader – Érudit - Professionnel

16 h 15 - 16 h 45

Quiz interactif

16 h 45

Clôture du Colloque annuel